

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 12 (1876)
Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

FRIBOURG.

1^{er} Juin 1876.

12^e année.

N^o 11.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Éducation et Enseignement — Causerie littéraire. — Chronique scolaire.
— Chronique bibliographique. — Partie pratique. — Correspondance fribourgeoise.

Éducation et Enseignement.

Il y a bien des années déjà qu'un auteur anglais, le Docteur Donaldson, écrivait les lignes suivantes : « Que de discussions » oiseuses auraient été évitées, combien d'abus n'auraient pas été » commis, si nous n'avions coutume de confondre à tout propos » les termes *éducation* et *enseignement*, et si nous n'accordions cons- » tamment à ce dernier la place et les honneurs qui ne reviennent » qu'à l'éducation. » (*) Et l'écrivain anglais ajoute plus loin : « Les Grecs, bien plus exacts et sévères que nous dans l'emploi » des termes, refusaient absolument le nom d'*éducation* (*Paideia*) à » tout ce qui était appris dans le seul but de savoir, et non pour » contribuer au développement général de l'individu ; quant aux » Romains, ils n'accordaient le beau nom de *humanitas* qu'à ce qui » était l'éducation même, car, dit Cicéron, l'éducation a pour but » l'entier développement des facultés qui constituent la raison, » attribut de l'humanité. »

(*) New Cratylus. Introduction page 6. Le D^r Donaldson, pédagogue et auteur anglais, a dirigé jusqu'à sa mort, survenue il y a environ deux ans, un grand établissement d'éducation. Ses écrits traitent spécialement de l'enseignement des langues anciennes et modernes.

Depuis tantôt quinze ou vingt ans que le Dr Donaldson adressait ce reproche à ses contemporains, avons-nous appris à donner à l'éducation la place et les honneurs qui lui reviennent? Savons-nous aujourd'hui rendre notre enseignement éducatif? Avons-nous appris enfin à considérer les connaissances, non comme but de l'éducation, mais comme moyen d'y arriver?

Telles sont en résumé les questions qui se sont présentées à mon esprit à la lecture des lignes citées plus haut, et tout en essayant de les résoudre, je me suis vu amenée à rechercher quelles différences et quels points de contact existent entre l'éducation et l'enseignement.

M. le Professeur Daguet dit avec beaucoup de raison dans son Manuel de pédagogie (page 9): « Toute Instruction doit être éducation, et toute éducation de son côté, réclame une certaine somme de connaissances. L'Instruction n'est d'ailleurs qu'une partie de l'Éducation intellectuelle. »

On ne pourrait donner de définition plus simple, plus claire et plus précise du rôle que l'on devrait assigner à l'enseignement, rôle important mais subordonné. L'étymologie des termes *éducation* et *enseignement* fait du reste ressortir ce rôle avec une grande lucidité. Le mot Éducation vient du latin *educere* (*) (de *e = ex* et *ducere*, conduire dehors) verbe signifiant littéralement prendre ce qui est dans l'individu pour l'élever et le cultiver. Le vieux mot français *duire*, serait peut-être la meilleure traduction du verbe latin; *duire* tel qu'il est encore employé dans certains patois de la France, signifiant *façonner, élever*.

Quant au mot enseignement, il dérive, on le sait, d'enseigner, verbe qui à son tour tire son origine du bas-latin *insignare* (de *in* dans et *signum* le signe). Conformément à cette étymologie, enseigner signifierait mettre des signes dans l'esprit, prendre des notions au dehors pour les mettre dans l'intelligence; idée que rend admirablement le verbe français *inculquer* (en anglais *to impart*). Eduquer (qu'on nous pardonne ce néologisme) serait donc conduire au dehors, faire pousser et éclore ce qui est à l'état latent dans l'individu, tandis qu'enseigner signifierait implanter des notions, des connaissances. Et dans la réalité n'en est-il pas ainsi? Comment aider à l'éclosion et au développement des dons que Dieu a mis dans l'enfant, si ce n'est en lui accordant avec sagesse et prudence, suivant son âge et ses forces, la lumière et la chaleur d'une éducation scientifique? Que toute instruction soit éducative et toute éducation instructive! Le jour où cette vérité

(*) Littré et la plupart des grammairiens français font dériver *éducation* de *educare* plutôt que de *educere*. Afin de mieux faire ressortir la différence qui existe entre l'éducation et l'enseignement, j'ai adopté ici la manière de voir de certains pédagogues allemands qui voient l'origine du mot éducation dans *educere*, *educare* signifiant selon eux quelque chose d'appris, de factice, d'artificiel, tandis qu'*educere* est, disent-ils, synonyme d'*élever*.

aura passé du domaine de la théorie dans celui de la pratique, l'école aura accompli un immense progrès. Ce jour-là, elle saura élever les enfants, elle saura en faire des hommes !

Il est inutile de rappeler ici, que je ne donne point au terme *éducation* le sens vague et élastique qu'il a souvent dans le monde, ou par une personne ayant de l'éducation, on entend quelque'un possédant les formes extérieures indispensables au commerce de la Société. Pour le penseur et le pédagogue, l'éducation est chose toute différente. « *Elle est l'influence consciente, nécessaire à l'éclosion des facultés humaines, qu'exerce un être développé, sur un autre qui ne l'est pas encore, mais qui doit le devenir.* » Cette définition, qu'on y prenne garde, impose naturellement aux parents, aux instituteurs et à tous ceux qui ont charge de l'enfance, l'obligation d'être développés eux-mêmes. Sans cela, ils ne pourraient exercer cette influence grâce à laquelle les êtres confiés à leurs soins, se développeront d'une manière normale et harmonique.

Il faut donc avant tout que l'instituteur soit éducateur. Et c'est parce que cette vérité n'est pas encore comprise, que l'on peut reprocher avec raison, à l'école d'aujourd'hui, « d'élever des écoliers, mais non des hommes. » La plupart du temps le rôle du maître se borne à instruire, car on est loin d'être persuadé que l'instruction n'est qu'un facteur de l'éducation, qu'elle doit lui être subordonnée. N'entend-on pas affirmer chaque jour, que l'école n'a pas le temps d'élever, qu'elle doit se borner à enseigner? Comme si le développement harmonique des facultés physiques, morales et intellectuelles, pouvait s'obtenir par le seul fait que l'enfant s'instruit, acquiert des connaissances. Les connaissances sont indispensables, mais, encore une fois, *quelque indispensables qu'elles soient, elles doivent être considérées non comme but de l'éducation, mais comme un moyen d'y arriver.*

C'est surtout dans l'éducation de la première enfance qu'on a péché et qu'on pêche encore contre ce principe, en faisant une place beaucoup trop large à l'enseignement. Il n'est pas besoin de faire remarquer que l'importance relative de l'éducation et de l'instruction n'est point la même à tous les degrés du développement, et varie suivant l'âge de l'enfant. Durant la première période, celle qui s'écoule de la naissance à l'entrée à l'école (vers 7 ou 8 ans), l'éducation prédomine, tandis que dans la seconde, que nous pourrions appeler période scolaire, l'importance de l'enseignement égale presque celle de l'éducation. Mais combien peu tiennent compte de ce fait, et combien de parents réclament pour leurs enfants l'instruction dès l'âge le plus tendre ! Au lieu de se contenter de développer harmoniquement les dons sublimes que Dieu a placés dans leurs enfants, ils veulent semer, planter, récolter, sans avoir même songé à préparer le terrain. Mais ces parents-là, nous répondent sans cesse : il y a tant à apprendre et

le temps est si court! Aujourd'hui, tout aussi bien qu'au siècle de Montaigne, il faut que les enfants sachent lire au partir de la nourrice. Cinquante ans après la mort de Pestalozzi, cent ans après celle de Rousseau, on ne comprend pas encore que tout enseignement prématuré arrête l'épanouissement des forces intellectuelles, enraie le progrès et nuit au développement ultérieur de l'être. « Mais la mémoire est plus active, plus souple dans le premier âge, nous répond-on invariablement. L'enfant retient mieux que plus tard et il faut en profiter. » Oui, l'enfant retient admirablement des sons, des mots, même s'ils n'ont aucun sens pour lui; il les répète comme un perroquet; mais qu'on ne s'y méprenne pas; en péchant ainsi contre les règles les plus élémentaires de la psychologie et de la physiologie, en exigeant ce qui est au-dessus des forces de l'enfant, on porte atteinte au développement de son jugement, et l'on empêche l'éclosion de la vraie mémoire. Car l'homme possède deux sortes de mémoire: celle qui ne sert qu'à enfler et bouffir l'âme, comme dit Montaigne, et celle à l'aide de laquelle nous comparons et jugeons. « La mémoire » est un don fort inégalement réparti, » a dit M. Jules Simon, dans son livre sur l'enseignement secondaire. « Elle finit presque » toujours par se développer dans une intelligence bien faite, » parce que la logique la soutient et la guide; c'est une facilité » d'enchaîner les idées et d'en poursuivre les conséquences où » l'invention et le raisonnement tiennent autant de place que le » souvenir. C'est une mémoire qu'on se fait pour ainsi dire de » toutes pièces, qui est à la fois plus sûre et plus lumineuse que » l'autre, mais qu'il faut attendre longtemps. » Mais pour acquérir cette mémoire-là, il faut ménager l'intelligence humaine dans la première phase de son développement, il faut que l'éducation soit instructive, et l'instruction éducative, il faut enfin qu'il y ait équilibre, échange normal entre les deux. Mais il est encore un autre résultat que nous obtiendrions sûrement si nous donnions à l'éducation et à l'enseignement la place qui leur revient à chaque âge. Si dans le premier degré nous élevions et développons, surtout si dans le second, nous élevions, développons et instruisions à la fois, nous verrions l'individu arriver dans l'adolescence et plus tard dans l'âge adulte à ce gouvernement de lui-même, qui doit être le résultat de toute éducation bien entendue. Malheur au jeune homme, malheur à la jeune fille qui n'a pas été préparée à entreprendre ce développement, cette éducation personnelle! ils sont comme un vaisseau sans gouvernail et sans pilote, incapables de lutter contre les difficultés de l'existence. S'il est vrai, comme on l'a dit, que *l'éducation anglaise soit un apprentissage de liberté et de virilité*, c'est bien parce que nos voisins d'Outre-Manche, font la part si belle à cette self-éducation, et que dans ce but ils élèvent l'enfance bien plus qu'ils ne

l'instruisent, laissant aux circonstances, à la presse, à l'individu lui-même le soin de suppléer aux lacunes de son enseignement. Non que je veuille dire par là que l'éducation chez les Anglais doive nous servir de modèle, d'idéal ; mais, malgré les nombreuses déficiences de leur système d'instruction primaire et secondaire, je pense cependant que nous pourrions apprendre d'eux à donner à nos enfants cet amour de la vérité, cette liberté d'action, cette indépendance de jugement qui sont presque toujours le résultat de leur éducation et qui font si souvent défaut à la nôtre.

Dans cet admirable traité d'éducation qui s'appelle le 24^{me} et le 25^{me} chapitre des *Essais*, Montaigne s'efforce de faire comprendre à ses lecteurs le rôle secondaire que l'instruction doit occuper vis-à-vis de l'éducation. Un disciple de Montaigne, Charron, écrivain presque oublié de nos jours, a tracé ce rôle de main de maître, dans son *Traité de la Sagesse*. Je ne pourrais mieux terminer ces réflexions, qu'en citant ici les lignes remarquables que je désirerais faire connaître à tous ceux qui ont charge d'élever l'enfance :

(*) « Le premier précepte, principal et fondement de tous les » autres, dit Charron, qui regarde la fin et le but de l'instruction, » et que je désire plus inculquer, à cause qu'il est peu embrassé » et suivi, et que tous courent après son contraire, c'est d'avoir » beaucoup plus soin d'exercer, cultiver et faire valoir le naturel » et propre bien, et moins amasser et acquérir de l'étranger ; plus » tendre à la sagesse, qu'à la science et à l'art ; plus à former bien » le jugement, et par conséquent la volonté et la conscience, qu'à » remplir la mémoire et reschauffer l'imagination. »

CAROLINE PROGLER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

(à propos de l'examen des aspirants et aspirantes au brevet
de l'enseignement primaire à Neuchâtel).

Les Eléments de Littérature qui font l'objet d'une des épreuves des examens de l'enseignement primaire, ne laissent pas d'offrir certaines difficultés à ceux qui les subissent. C'est moins en raison de l'étendue du programme (bien qu'un peu trop chargé à notre avis) que parce qu'en cette matière, plus qu'en beaucoup d'autres, il règne un certain vague dû à la divergence des idées et des points de vue des critiques et des littérateurs. Il n'en est pas en Littérature comme dans les sciences positives exactes, où tout est à peu près défini, réglé et convenu. Même en ce qui concerne les Elé-

(*) Charron. De la Sagesse. Livre III. Chap. XIV.

ments, c'est-à-dire la partie la plus positive et la moins sujette à variation de l'enseignement littéraire, il y a cependant place pour des appréciations diverses. De là, pour le Jury, un motif de montrer une certaine largeur et de ne pas tenir à telle conception, à telle interprétation plutôt qu'à une autre, et de ne pas venir ériger en règle de foi, la définition ou l'explication parfaitement controversable d'un point donné du programme. L'essentiel, dans un examen de littérature, tout comme dans un examen de grammaire, d'histoire, de géographie, ou de toute autre science, n'est pas que l'aspirant ait vos idées, réponde comme vous désireriez qu'il réponde, ou d'après tel ouvrage de votre goût ou de votre composition, mais c'est que l'aspirant sache bien ce qu'il dit, et puisse rendre compte de ses connaissances et des jugements qu'il a adoptés.

Dans l'examen relatif aux *Eléments de littérature*, il est rare que les candidats et aspirants montrent une réelle intelligence des trois grands genres de poésie. La poésie *lyrique*, pour commencer par elle, c'est le chant proprement dit, c'est la poésie *subjective*, personnelle, celle des émotions de l'âme ; c'est celle de Lamartine, de Victor Hugo, Béranger, dans les *Méditations* et les *Harmonies* du premier, dans les *Odes* et *Ballades*, les *Orientales*, les *Chants du crépuscule*. les *Feuilles d'automne* du second, les *Chansons* du troisième. La poésie lyrique est comme une gamme à sept ou huit notes : Chanson, Romance, Ballade, Cantate, Hymnes, Ode, Dithyrambe. L'Elégie, le chant de la douleur, y rentre aussi à titre d'expression émue, de cri de l'âme. Mais on a fait aussi assez volontiers un genre à part de la poésie élégiaque si bien dépeinte par Boileau :

« La plaintive Elégie en longs habits de deuil
« Sait les cheveux épars gémir sur un cercueil. »

Au lieu de ce *sait* par trop didactique, mettez le mot *vient*, et vous avez une belle personnification de l'Elégie vous apparaissant sous les traits d'une femme éplorée, versant des prières avec des larmes sur la tombe du bien-aimé de son cœur. Le caractère de la Poésie dramatique est généralement mieux compris. On sait que Littérature dramatique et Théâtre sont synonymes. Mais ce qu'on ne sait pas si bien, c'est la différence de la Comédie et de la Tragédie. A la Tragédie, on pleure, à la Comédie, on rit, disent les uns. La Comédie est très gaie et amusante, disent les autres, la Tragédie est sérieuse et marquée par d'illustres catastrophes. Il y a du vrai dans tout cela. Mais ce n'est-là que des à peu près, en ce qui concerne la Comédie surtout, qui n'est pas toujours désopilante. Il ne faut pas confondre la haute Comédie avec la basse, les *Précieuses ridicules* avec le *Misanthrope* et le *Tartufe*. La Tragédie est noble en même temps que sérieuse. On y met en scène les rois, les héros, les grands personnages de l'histoire et de la Mythologie. Le drame proprement dit est plus bourgeois, et dans le drame shakspearien qu'a imité Hugo, le grotesque côtoie le terrible. Voyez le drame ravissant de *Roméo et Juliette*, dans le grand

poète anglais : les fossoyeurs rient aux éclats et se livrent à des plaisanteries grossières, au pied de la bière où dort d'un sommeil léthargique la belle et infortunée Juliette.

Aucuns feront à tort, du *Vaudeville*, un sous-genre à part dans le genre dramatique. Serait-ce se tromper beaucoup, en disant que le *Vaudeville* n'est qu'une *petite Comédie avec couplets*, et encore une menue monnaie, qui a fait son temps et vécu ses beaux jours avec le millionnaire Eugène Scribe et ses nombreux collaborateurs?

Mais les questions de cette espèce semblent présenter moins de difficultés aux aspirants, que les qualités du style. Qu'est-ce que la pureté du style? demandait-on à un candidat. La pureté de style, répondait-il, consiste à ne pas commettre de fautes de grammaire? Cette définition s'applique à la correction, non à la pureté du style. La pureté du style est quelque chose de plus haut, de plus difficile. Nous Suisses romands, nous savons souvent passablement notre langue; nous pouvons l'écrire *correctement*. L'écrivons-nous purement? C'est une autre affaire. L'un des meilleurs de nos écrivains, des plus profonds en tout cas, Alexandre Vinet, est correct. Il n'est pas pur et ses livres renferment plus d'une de ces tournures insolites, de ces particularités de langage à la teinte germanique ou de ces expressions locales, qu'on nomme des *Génévismes*. On lui trouve aussi en France le style *protestant*, à cause de certaines phrases du *Semeur* et de sa *Revue des poètes et prosateurs*. Un de nos écrivains populaires les plus aimés dit dans une de ses nouvelles : *un homme fortuné* pour un homme heureux; c'est pécher contre la correction. Quand vous dites de quelqu'un, avec Vinet : c'est un écrivain *génial*, vous violez la pureté de la langue. Le mot *génial* est allemand d'origine et ne se trouve pas dans Littré. Quand vous dites : *je suis prêt* pour j'ai fini, vous péchez contre la correction de la langue, ainsi que quand vous dites : *un rendu-compte* ou *une séance bien revêtue*.

Quelques aspirants pensent que la Littérature doit plaire et que c'est là le suprême but de l'art. La véritable fin, la beauté vraie, l'idéal leur échappe, et dépasse leur esprit borné. Ils en sont encore aux arts d'agrément, à ces arts que l'utilitarisme de l'auteur de l'*Essai sur l'Entendement humain*, de l'Anglais Locke, retranchait du programme de l'éducation des enfants, comme si la poésie n'était pas faite pour eux.

Il en est qui confondent l'élision avec l'hiatus, dont le Dictionnaire de l'Académie marque comme suit la différence d'avec l'élision : *l'hiatus est proprement entre une voyelle qui finit un mot et celle qui en commence un autre, et où il ne se fait point d'élision.*

« Il y a des hiatus choquants, écrivait D'Alembert à Voltaire. Notre » poétique me semble ridicule sur ce point. On rejette : *j'ai vu mon père* » *immolé à mes yeux*, et on admet : *j'ai vu ma mère immolée à mes yeux.*

La Satire et la Critique ne sont pas non plus synonymes, comme le pensent quelques novices en littérature. La critique fait ou doit faire la part du bien dans un livre, dans une œuvre d'art; la satire s'adresse aux défauts d'un auteur,

d'une production. L'épigramme, courte satire, n'est souvent, comme le dit le législateur de l'ancien Parnasse, *qu'un bon mot de deux rimes orné.*

Ci-gît ma femme, oh ! qu'elle est bien,
Pour son repos et pour le mien !

Après l'Agésilas,
Hélas !
Mais après l'Attila,
Holà !

Agésilas, vous savez, une mauvaise tragédie de Corneille vieillissant, et Attila, une tragédie du même, moins *réussie* encore, comme on dit aujourd'hui.

Tout le monde ne sait pas distinguer une période d'une phrase à plusieurs membres. Il n'y a cependant qu'à ouvrir les oraisons funèbres de Bossuet, de Massillon et de Fléchier (bien que ce dernier ne soit pas à la hauteur des deux précédents), pour y trouver des exemples de style périodique ; témoin la magnifique ouverture de l'éloge funèbre de la reine d'Angleterre :

« Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires —
» à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, — est aussi
» le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois — et de leur donner, quand
» il lui plaît, de grandes et terribles leçons. »

Le style périodique est aussi parfois employé par Buffon, dans son *Histoire naturelle des animaux*, dont on trouve des citations dans tous les Recueils.

Les figures de rhétorique sont, en général, mieux comprises que la période. Mais l'euphémisme, par exemple, n'est pas aussi connu que l'apostrophe et l'antithèse. C'est cependant une figure d'un usage assez général, même chez les plus simples mortels. Ne dit-on pas tous les jours, c'est *un homme peu délicat*, pour faire entendre quelque chose de pis, et, c'est *une personne légère*, pour signifier que la personne dont on parle commet de graves inconséquences de conduite ? Qu'on ne sache pas toujours distinguer une synecdoque d'une métonymie, rien là de bien étonnant ; elles ont assez de rapport entre elles pour qu'on puisse s'y tromper.

« M. Deltour, dans son Manuel de composition et de style, définit
» comme suit l'Euphémisme : Il adoucit par un mot aimable ce qui est
» triste, désagréable ou odieux, les imperfections physiques, les défauts,
» les vices. C'est par euphémisme qu'on dit d'un homme gravement
» malade : il n'est pas bien, ou de celui qui est mort, il n'est
» plus. » L'expression, dont on se sert quelquefois : *je suis tout mal en train*, n'est pas française.

L'Elocution est une des parties essentielles de l'art d'écrire et de bien dire : aussi tient-elle une certaine place dans un examen qui a trait aux éléments de littérature. Mais, ici encore, faut-il tenir compte du désaccord qui règne entre les Lexicographes eux-mêmes, puis entre ces derniers et les grands maîtres de la littérature. Le *Monde*, feuille parisienne, donnait

l'autre jour un curieux spécimen de ces divergences. Il s'agissait du mot *amulette* que M. Silvestre de Sacy et deux de ses collègues de l'institut, MM. Cuvillier-Fleury et Saint Marc Girardin, avaient fait féminin, pendant qu'ils assignaient le genre masculin au mot nouveau *cyclone*.

Un prote habile, M. Cornu, déclarait le premier masculin, alléguant le Dictionnaire de l'Académie, celui de M. Littré, et l'Etymologie latine (*amuletum*), pendant qu'il assignait le genre féminin au vocable *cyclone*. Ces Messieurs de se récrier d'abord, puis de se rendre au témoignage péremptoire du prote, en ce qui concerne en particulier le mot *amulette*. Ils eussent pu cependant se montrer moins accommodants et opposer à l'autorité du Dictionnaire de l'Académie, celle du Dictionnaire Becherelle qui fait *amulette* féminin à cause de la désinence, et l'autorité plus grande encore d'écrivains célèbres, Châteaubriand, Alfred de Vigny et bien d'autres. Ce mot *amulette*, n'en déplaise aux contradicteurs, est bien féminin et restera tel. Quant à *cyclone*, vocable de l'ordre scientifique et d'un usage encore assez restreint, rien n'empêche de le faire féminin, avec M. Littré. Une cyclone est, comme vous le savez, *une tempête tournoyante qui balaie tout*.

A. DAGUET.

CHRONIQUE SCOLAIRE.

BERNE. — Le *Berner-Schulblatt* consacre une nécrologie à M. Samuel Hänni, instituteur primaire émérite à Thoune et Économe de l'Hôpital de cette petite ville. Il était né en 1803, s'était signalé par son zèle à suivre les cours de répétition et à compléter ses études par des lectures. Il était devenu le chef de l'Ecole primaire de Thoune et s'était rendu cher à tous ses élèves, dont la reconnaissance s'est manifestée d'une façon touchante lorsqu'une maladie de poitrine le contraignit en 1865, à résigner ses fonctions. Mais bien que retiré de l'enseignement public, M. Hänni ne resta point oisif et se voua avec les forces qui lui restaient à la gestion de la Caisse d'Épargne et à celle de l'Hôpital, dont il était le Caissier gratuit.

M. Hänni se montra ami du progrès dans tous les sens et, par les services signalés qu'il a rendus à l'instruction publique, il s'est élevé un monument dans le cœur de la plupart de ceux qui l'ont connu.

ARGOVIE. — M. Auguste Muller, l'instituteur de Hellikon, est placé comme tel à Dielsdorf, dans la préfecture de Regensberg, au canton de Zurich. Nous faisons des vœux pour que cet homme de cœur y trouve une position qui le dédommage et le console de ses malheurs.

NEUCHÂTEL. — Une nouvelle Ecole secondaire a été fondée pour Boudry et Cortaillod. Elle est installée à Grandchamp, dans le local occupé précédemment par l'Ecole normale libre, de M. Paroz. Cette Ecole s'est ouverte le 6 mai, par une cérémonie dont le *National* a donné un récit. M. le Pasteur Rosselet a fait une prière, M. le Pasteur Verdan un discours sur

la fondation de l'École, en présence des Conseils municipaux des deux localités. Les professeurs ont été présentés aux élèves. L'un, M. Bovet, est directeur de l'École, l'autre, M. Diacon, est chargé de l'enseignement des parties littéraires. Un banquet joyeux a terminé la fête. On a fait des vœux pour la réussite de l'École et l'union toujours plus intime des deux localités.

GENÈVE. — La Société pédagogique de Genève a donné, cet hiver, une séance littéraire et a dû avoir une assemblée générale consacrée à discuter la question de l'étude du français et de la discipline dans les écoles. Ces questions ont été fréquemment étudiées, mais seront toujours à l'étude, en raison de leur actualité permanente. Nos amis de Genève nous apprendront sans doute quelles sont les conclusions prises à ce sujet et nous diront un mot des discussions auxquelles elles ont donné lieu ; elles intéressent toute la Suisse romande.

Le nouveau Comité fait ce qu'il peut pour raviver le zèle et il lançait, le 29 janvier dernier, une circulaire où il se plaignait d'une certaine tiédeur dans la fréquentation des Conférences. « Vous conviendrez, disait la circulaire, que cet état de choses est fâcheux. Il s'agit non-seulement de » maintenir la place qui nous est due parmi les nombreuses associations de » notre ville ; il s'agit de tenir haut levée notre bannière respectée jusqu'ici » dans la patrie suisse, comme dans l'Europe entière. » La circulaire était signée de MM. Krauss, président ; Revaclier, vice-président ; Suss, L. Munier, secrétaire ; Lombard et Baud, bibliothécaires ; Decor, trésorier.



CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE, par ELISÉE RECLUS. 63 livraisons parues. — Hachette, Paris. — 50 cent. la livraison.

Nous avons à cœur de tenir nos lecteurs au courant de cette publication splendide et savante à la fois, deux choses qui vont assez rarement ensemble. Avec la 63^e livraison se termine la Géographie de l'Europe méridionale. Voici le cadre rempli jusqu'ici par l'auteur : Dans les 18 premières livraisons et une partie de la 19^e, il passe en revue la Grèce, la Turquie, la Roumanie, la Serbie, le Monténégro. Avec la 19^e, commence la description de l'Italie, qui va jusqu'à la 41^e. Le tableau de l'Espagne et du Portugal forme la matière des vingt livraisons suivantes.

Les études de M. Reclus sur ces divers pays ne se bornent pas à telle ou telle partie de la science géographique ; elles l'embrassent tout entière. Ainsi pour l'Italie, nous voyons successivement passer sous nos yeux la situation de la péninsule, le rôle historique de Rome, les privilèges de la nature italienne et de l'art de ce pays, les Alpes et la plaine du Pô, les anciens glaciers et les lacs, le littoral de l'Adriatique, la Brenta et les

lagunes de Venise, la plaine et le cours du Pô, l'hydrographie de la vallée du Pô, le climat de l'Italie septentrionale, les populations de la même région, l'industrie, les cités du Pô, les montagnes de Ligurie, Gênes et les Gênois, l'Etrurie et la Toscane, les Maremmes, les Etrusques (dont M. Reclus, pour le dire en passant, déclare avec raison l'origine et la langue inconnues, en dépit du savant Corssen, qui se flatte de les avoir découvertes), Florence et les autres villes de la Toscane, l'île d'Elbe, les Apennins et Subapennins, les volcans et les lacs des environs de Rome, la campagne de la ville éternelle, les marais pontins, la vallée du Tibre, le Delta de ce fleuve, l'hydrographie du Tibre, Rome elle-même avec ses 365 églises, les villes du Latium, de l'Ombrie, la République microscopique de St-Marin, dont l'Italie unifiée a respecté l'autonomie municipale, afin qu'on ne dise pas sans doute un jour : l'Italie une a détruit la petite république (republichetta) aristocratique que la Papauté, Napoléon et tous les régimes avaient laissée subsister.

Nous passons de St-Marin aux montagnes de l'Italie méridionale, à ses volcans, aux champs phlégréens, au Vésuve et aux tremblements de terre, aux populations napolitaines, à leur industrie, à Naples, à Pompéï, aux villes de la banlieue, à celles de la Campanie, à la Sicile, au Mont Etna, aux foyers souterrains de la Sicile, au sol, au climat et à la population de ce pays, à son industrie, à ses villes, à ses îles, puis à celles de Malte, Sardaigne et Corse.

M. Reclus clôt ses aperçus sur l'Italie par un coup d'œil sur la situation présente et l'avenir de la péninsule, le travail de l'Italie, son commerce, ses chemins de fer, son état social, son gouvernement et son administration, ses divisions administratives.

Chaque livraison de cet ouvrage monumental, qui formera 10 à 12 grands volumes, est illustrée de gravures sur bois et d'autres encore, représentant des vues, des paysages, des costumes, des villes ; des cartes admirablement exécutées contribuent à faire illusion au lecteur et le transportent dans les pays décrits avec tant de clarté et d'intérêt, par un savant, qui est en même temps, le premier des popularisateurs de la science de la terre et de ses habitants

A. DAGUET.

TABLEAUX DE LECTURE, par le PÈRE GIRARD, avec l'addition de quelques phrases. — Genève, Imprimerie de Jules Eick, 1876.

Les Tableaux de lecture du Père Girard ne sont pas nouveaux. Mais, comme le disait lui-même le célèbre pédagogue dans un de ses lumineux écrits, ce n'est pas par la date que l'on doit juger d'une méthode, c'est uniquement d'après sa valeur intrinsèque. Vieille ou nouvelle, il importe peu, si elle est bonne, et les tableaux bien gradués du P. Girard ont fait leurs preuves et ont été reconnus excellents par les connaisseurs et les instituteurs en première ligne. Les tentatives faites pour les raccourcir les ont gâtés. Quand c'est la *gradation*, la *progression* qui fait le mérite d'une œuvre, c'est un meurtre que de venir la détruire sous prétexte d'abréviation. Mais la manie des méthodes hâtives s'est emparée de certains esprits.

En ce cas, mieux vaudrait se passer d'épellation et enseigner la lecture à la façon de Jacotot, en abordant tout uniment la lecture de Télémaque ou de tout autre livre bien écrit et bien pensé. La belle et nette impression de ces tableaux ajoute à leur utilité.

L'abécédaire que nous annonçons s'arrête où commencent les phrases, dont le vénérable auteur ne donne que quatre spécimens :

« L'âme des paresseux ressemble à un champ qu'on ne cultive pas il » ne produit que des ronces et des épines. »

« Titus, à la fin d'une journée qu'il n'avait pu signaler par aucun bien- » fait, dit : Mes amis, j'ai perdu ma journée. »

« Que l'enfant Jésus soit notre modèle ; il était soumis et il croissait en » sagesse comme en âge. »

Ces phrases si simples, mais bien choisies peuvent aussi servir de sujets de composition pour les commençants. A. D.

PARTIE PRATIQUE.

Comme l'année dernière, le Département de l'Instruction publique et des Cultes du canton de Vaud a donné les dictées et les sujets de composition pour les visites du printemps.

a) Degré intermédiaire. 1^o Dictée. — Un homme raisonnable doit s'instruire pendant toute sa vie ; il n'y a rien de plus agréable ni de plus utile, quand on a fini le travail de sa profession, que d'employer le reste du temps à enrichir son esprit de connaissances nouvelles. On se met ainsi en état de rendre mille services aux autres et à soi-même, et on éprouve un plaisir infini à comprendre les merveilles de la nature, ainsi que les inventions dues au génie de l'homme.

2^o Sujets de composition : — La Reine Berthe. — Guillaume Tell.

b) Degré supérieur. 1^o Dictées. — I. Enfin les jeux commencèrent ; et les hommes de la vallée et les hommes de la montagne montrèrent, en soulevant d'énormes poids, en luttant les uns contre les autres, une agilité et une force de corps très remarquables. Cette force rendait autrefois les nations plus militaires ; aujourd'hui que la tactique et l'artillerie disposent du sort des armées, on ne voit dans ces exercices que des jeux agricoles.

Après que les jeux furent terminés et que les prix eurent été distribués aux vainqueurs, on dîna sous des tentes, et l'on chanta des vers en l'honneur de la tranquille félicité des Suisses. On faisait passer à la ronde pendant le repas, des coupes en bois, sur lesquelles étaient sculptés les fondateurs de la liberté helvétique.

Phrase à analyser : « On dîna sous des tentes et l'on chanta des vers en l'honneur de la tranquille félicité des Suisses. »

Donner par écrit la signification des mots suivants : « Agilité, vainqueur, félicité, sculpter. »

II. Le jour de la fête le temps était doux, mais nébuleux ; la nature répondait à l'attendrissement de tous les cœurs. L'enceinte choisie pour les jeux est entourée de collines parsemées d'arbres, et des montagnes à perte de vue sont derrière ces collines. Tous les spectateurs, au nombre de près de six mille, s'assirent sur les hauteurs en pente, et les couleurs variées des habillements ressemblaient, dans l'éloignement, à des fleurs répandues sur la prairie. Jamais un aspect plus riant ne put annoncer une fête ; mais quand les regards s'élevaient, des rochers suspendus semblaient, comme la destinée, menacer les humains au milieu de leurs plaisirs.

Phrase à analyser : « Le jour de la fête, le temps était doux, mais nébuleux.

Donner par écrit, etc. : Nébuleux, attendrissement, spectateurs, destinée.

III. Un pays pauvre, d'une étendue très bornée, sans luxe, sans éclat, sans puissance, est chéri par ses habitants comme un ami qui cache ses vertus dans l'ombre et les consacre toutes au bonheur de ceux qui lui sont attachés. Depuis cinq siècles que dure la prospérité de la Suisse, on compte plutôt de sages générations que de grands hommes.

On dirait que les ancêtres de cette nation règnent encore au milieu d'elle : toujours elle les respecte, elle cherche à les imiter.

La vie coule dans ces vallées comme les rivières qui les traversent ; ce sont des ondes nouvelles, mais qui suivent le même cours : puisse-t-il n'être point interrompu !

Phrase à analyser : « La vie coule dans ces vallées comme les rivières qui les traversent.

Donner par écrit, etc. : Luxe, ancêtres, borné, prospérité, ondes.

2^o *Sujets de composition : Une inondation. — Un incendie. — Les fourmis. — Histoire d'une famille malheureuse.*

A. — « Quelles que soient, quelque exigües que t'aient paru les arrhes qu'étaient censés avoir données à maint et maint fusiliers subtils la douairière et le marguillier, bien que lui ou elle soit censée les leur avoir refusées et s'en soit repentie, va-t'en les réclamer à telle ou telle bru jolie, quoiqu'il ne te siée pas de dire qu'on les leur aurait suppléées par quelque autre motif. »

B. — J'ai vu aux environs de Paris, dans un établissement où l'on fabrique des glaces ou des miroirs, un habile ouvrier au teint basané qui appliquait, à l'aide du mercure, le tain aux glaces ; il avait autant de dextérité dans les doigts que l'abeille lorsqu'elle va sucer et pincer la fleur du thym et du serpolet, dans nos belles campagnes.

Quoique né dans une condition obscure, il avait des sentiments élevés, car on l'a souvent surpris s'enthousiasmant à la vue des scènes admirables que présentent les rives de la Seine. Le dit ouvrier n'avait pas un sou à

son entrée à la fabrique ; maintenant il mange tout son soûl et dort sur la plume.

La poix résine facilite la cuisson des pois légumes et l'enlèvement des poils ou soies de cochon : il suffit pour cela d'un faible poids de cette matière.

I. Un coffre a la forme d'un prisme triangulaire équilatéral dont le côté a 48 pouces ou 144 centim., la perpendiculaire 42 pouces ou 126 centim. et la hauteur 6 pieds ou 180 centim. Ce coffre étant plein de blé, quelle en serait la valeur à raison de 3 fr. le quarteron ? (Ce problème fut donné lors d'un examen pour l'obtention du brevet de capacité.)

Réponse : $48 \times \frac{42}{2} \times 60 = 60 \text{ p. } \frac{3}{3} 480 = 108 \text{ quart. } 864 = 326 \text{ fr. } 592.$

II. Un propriétaire veut construire un réservoir pour arroser ses propriétés dans le temps de la sécheresse. Le propriétaire veut que le réservoir donne 25 litres d'eau par minute et pendant 90 jours.

On demande les dimensions du réservoir, sachant que la longueur doit être double de la largeur et celle-ci double de la profondeur ?

Réponse : $25^l \times 60^m \times 24^h \times 90j = 3,240,000$ litres. — log. de $3240^m^3 = 3,5105450$ d'où log. $x = 1,1701816$; $x = 14,7912$; longueur 28^m , larg. 14^m , prof, 7^m à peu près.

III. Quel doit être le diamètre d'un cylindre droit d'un pied cube et ayant 1 pied de hauteur ?

Réponse : $1 : 3,1416 = 0,318309141836$ etc., d'où $R = \sqrt{0,318309}$ etc. $0,56418$ etc., soit un diamètre de 1 pied, 1283 à peu près.

A. de COPPET.



Correspondance fribourgeoise.

Les journaux du dehors parlent assez peu, ou, quand ils en parlent, assez mal du canton de Fribourg et des choses fribourgeoises. C'est de bon ton, semble-t-il, de nous jeter la pierre sans crier gare et de ne voir chez nous que réactionnaires et rétrogrades. Il y a là une grande injustice.

Ce n'est pas, sans doute, que le canton de Fribourg marche à la tête des cantons progressistes, et que les citoyens dévoués aux idées libérales n'aient qu'à se féliciter de tout ce qui se fait par ou pour nos populations. Cependant, nos détracteurs le sont trop souvent par système ou par prévention. Et puis, ceux-là mêmes qui nous font la guerre, qui voient si complaisamment le fétu de paille que nous avons dans les yeux, ne seraient-ils pas empêchés de bien voir par la poutre qui se trouve dans les leurs ?

Il y a longtemps que La Fontaine l'a écrit :

Lynx envers nos pareils et taupes envers nous,
Nous nous pardonnons tout, et rien aux autres hommes :
On se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain.

Le fabricant souverain

Nous créa besaciers tous de même manière,
Tant ceux du temps passé que du temps d'aujourd'hui :
Il fit pour nos défauts la poche de derrière,
Et celle de devant pour les défauts d'autrui.

Que de choses n'a-t-on pas débitées, par exemple, sur le compte de nos recrues appelées à subir leur examen à leur entrée à l'école militaire ! Mais nous en avons entendu de tout aussi pyramidales, nous venant de certains cantons, soit allemands soit romands, qui font pourtant sonner bien haut le rang qu'ils occupent dans la Confédération, sur le terrain de l'instruction publique. Que, pris à l'improviste, troublés ou timorés, des jeunes gens sortis de l'école primaire depuis cinq ou six ans répondent gauchement à des questions souvent mal posées ou peu claires, sur l'histoire, la géographie ou les institutions politiques de leur pays, est-ce là un fait qui doit étonner si fort et appeler sur le canton d'origine de ces apprentis militaires les foudres ou les railleries ? Quand nous voyons des écrivains, et même des écrivains de grand renom, ignorer ce qui existe, non pas à mille lieues de chez eux, mais dans leur propre pays, y a-t-il tant à s'indigner que des adolescents déshabitués de l'étude disent des âneries à leurs examinateurs ?

On raconte que pendant le siège de Paris un des principaux généraux qui présidaient à la défense de la grande capitale, faisait un jour une reconnaissance dans les environs, en vue de la fameuse sortie si souvent promise. Après avoir traversé un des nombreux méandres de la Marne, le général français se serait de nouveau trouvé sur une des rives de la même rivière et il n'aurait pas reconnu celle-ci. Si le fait est vrai, que l'on soit moins sévère à l'égard du simple conscrit.

Quoi qu'il en soit, le Grand Conseil de notre canton vient de prendre une décision qui lui fait honneur et que je me permets, toute fribourgeoise qu'elle est, de recommander chaleureusement à maints autres gouvernements cantonaux.

« Les jeunes gens portés sur les rôles militaires pour le recrutement de l'année suivante et qui ont fréquenté les écoles primaires seulement, sont convoqués à la même époque (dans le courant d'octobre), par le président de la commission locale, à une séance spéciale, où ils seront examinés sur les branches énumérées à l'art. 252 du Règlement sur les écoles primaires. Ce sont les branches recommandées pour les leçons du soir (*).

« Ceux qui ne se présenteraient pas à cette séance d'examen, ou ceux dont l'instruction serait reconnue insuffisante, sont astreints à fréquenter

(*) Le programme des écoles de perfectionnement comprend obligatoirement les branches suivantes :

- a) Lecture (avec compte-rendu du contenu et analyse de la forme) ;
- b) Ecriture (surtout l'écriture courante) ;
- c) Composition (à exercer non-seulement au point de vue du fond, mais aussi de la forme, c'est-à-dire de l'orthographe, de la ponctuation, de la calligraphie) ;
- d) Dictée ;
- e) Arithmétique (les quatre règles avec nombres entiers, et fractions décimales et ordinaires, le système métrique) ;
- f) Histoire suisse (points principaux) ;
- g) Géographie de la Suisse (notions essentielles) ;
- h) Constitution politique de la Suisse (notions générales).

l'école de perfectionnement durant l'hiver ; ils seront soumis aux prescriptions légales concernant la fréquentation des écoles primaires. ()*

« Les recrutables dont l'instruction élémentaire serait trop incomplète pour suivre les cours publics, n'y seront pas admis, mais la commune est autorisée à prendre, à leur égard, les mesures spéciales dictées par les circonstances. »

M. le conseiller d'Etat H. Schaller, notre Directeur de l'Instruction publique, continue à déployer la plus louable activité pour améliorer la position de l'instituteur et élever partout les études au niveau désirable, soit dans l'enseignement inférieur, soit dans l'enseignement supérieur. Mais l'impulsion venue d'en haut va quelquefois se heurter à la lésinerie et aux préventions, surtout quand il s'agit d'augmentation de traitement, d'agrandissement ou de constructions de locaux scolaires, d'achat de matériel ou de l'introduction de nouveaux manuels. Ici on vous répondra par la force d'inertie, et les inspecteurs n'oseront ou ne voudront pas agir avec énergie contre les communes récalcitrantes : là on vous objectera l'insuffisance des ressources communales, ou bien encore on vous fera une guerre de tendances. Tel manuel sera taxé d'hérésie ou d'hétérodoxie parce qu'il y est parlé de l'*intelligence* des animaux, du chien, du cheval, de l'éléphant, ou bien parce que dans certain passage, le mot Dieu ne se trouve pas imprimé en capitales assez grandes !!! Il faut avouer qu'il est difficile de gouverner un monde où vivent et fleurissent de pareilles petites gens. Je me hâte d'ajouter cependant que les localités auxquelles je fais allusion sont, heureusement, très clair-semées sur terre fribourgeoise. Il y a en général de l'élan dans notre corps enseignant, et l'on comprend de plus en plus, dans nos villes et nos villages, la nécessité de donner au peuple une solide instruction pratique.

Je vous annoncerai, en terminant, qu'il vient d'être fondé à Fribourg un premier *Jardin d'enfants*, par l'initiative et les soins d'une demoiselle de notre ville qui a passé un grand nombre d'années à l'étranger, et y a fait une étude spéciale de ces établissements destinés à instruire tout en les amusant, donc à peu près sans qu'ils s'en doutent, ces tout jeunes novices de la vie, aux têtes brunes ou blondes.

Le *Jardin d'enfants* dirigé par M^{lle} Virginie Challamel a été ouvert le 2 mai. Il compte aujourd'hui une vingtaine d'élèves des deux sexes.

X.

(*) Le projet primitif portait que « chaque instituteur devra, dans le courant d'octobre, annoncer publiquement dans la commune qu'il est disposé à ouvrir le cours, si un nombre suffisant d'élèves se présente. »

Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.